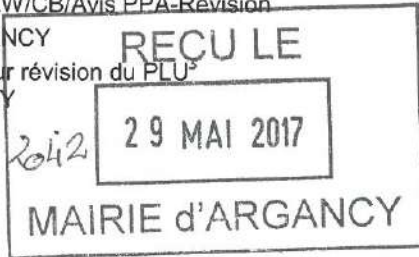


DRATC/SPOT
Affaire suivie par :
Emmanuelle WILHELM
☎ 03 87 78 07 57

N/Réf. : PPA2617/EW/CB/Avis PPA-Révision

PLU ARGANCY

Objet : avis PPA sur révision du PLU
d'ARGANCY



Monsieur Jean-Paul VETZEL
Maire d'ARGANCY
Mairie
1 place Anne de Méjanès

57640 ARGANCY

Metz, le **23 MAI 2017**

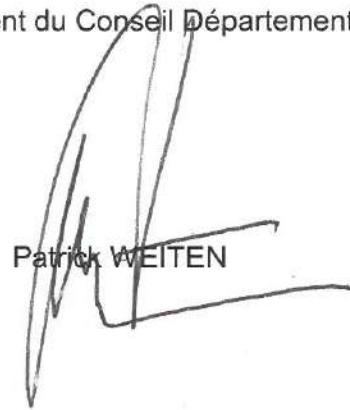
Monsieur le Maire,

Vous m'avez notifié pour avis le dossier arrêté du PLU d'ARGANCY.

Ce dossier recueille un avis favorable, accompagné des remarques ci-annexées.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président du Conseil Départemental


Patrick WEITEN

Copie à : - Mme Nathalie COLIN-OESTERLE, Vice-Présidente du Conseil Départemental
- M. David SUCK, Vice-Président du Conseil Départemental
- M. Jean-Louis MASSON, Conseiller Départemental, Sénateur de la Moselle
- Mme Martine GILLARD, Conseillère Départementale

1. DOMAINE ROUTIER DEPARTEMENTAL

- Rapport de présentation :
 - o Structure viaire et circulation routière : la RD1 est une route classée à grande circulation : il convient de le préciser (Cf. art.L111-6 du Code de l'Urbanisme). Les comptages sur RD pourront être intégrés et sont disponibles sous http://www.moselle.fr/vivre/la-moselle/Pages/Mobilite/Routes/Routes_gestion_d_omaine_public.aspx
Par ailleurs, la carte de position des panneaux d'agglomération sur RD pourra être ajoutée.
 - o Aire de covoiturage : la commune souhaite officialiser l'aire de covoiturage située sur des emprises départementales (délaissé routier). Dans ce cadre, ces emprises pourront être cédées.

2. ENVIRONNEMENT

- Rapport de présentation :
 - o Assainissement (p.54) : concernant les données de la station d'épuration, il serait intéressant de mentionner la population raccordée à celle-ci, qui est de 3 100 habitants.
 - o Agriculture : un des objectifs de la commune est de préserver l'agriculture. La diminution de la consommation des espaces agricoles et naturels prévue dans le PLU est compatible avec l'objectif de la Charte du Foncier Agricole en Moselle.
 - o Cad战略 juridique supra-communal : en complément du SDAGE, il sera intéressant de mentionner également le PGRI Rhin Meuse 2016-2021 (Plan de Gestion du Risque d'Inondation), approuvé par arrêté préfectoral du 30 novembre 2015.

3. URBANISME

- Numérisation : le PLU approuvé et numérisé préférentiellement au standard du CNIG sera transmis au Conseil Départemental. Pour rappel, le site du CNIG dispose d'un validateur technique de numérisation.
- Rapport de présentation :
 - o Déplacements doux : il aurait été intéressant, en complément des photos, de disposer d'une carte des sentiers disponibles au droit du village.

- OAP – aménagement paysager : afin de conseiller les futurs aménageurs ou propriétaires dans le choix des plantations pour la réalisation qualitative de la frange paysagère à aménager entre espace urbain et espace agricole, une notice spécifique aurait pu être ajoutée (annexes).

4. JEUNESSE ET SPORT

- Rapport de présentation : la commune compte plusieurs associations pour les actions en faveur de la jeunesse, que le Département soutient : association MJC ORA Jeunes (pour des projets déposés jusqu'en 2013), association Familles Rurales (soutien jusqu'en 2015). Les associations sportives présentes dans la commune sont également soutenues par le Département.